

ENTRETIEN SOUS LES CLÔTURES ÉLECTRIQUES



Édito

Depuis quelques années, les réglementations sur le recours aux produits phytosanitaires se renforcent : bandes enherbées le long des cours d'eau, interdiction de traiter à moins d'un mètre des fossés, ZNT, DVP, plan Écophyto... Certains d'entre nous ont contractualisé des MAE phyto pour en réduire l'usage...

Cependant, nous savons que **les bordures de champs, arborées ou herbacées, remplissent plusieurs fonctions agro-environnementales essentielles** (refuge des auxiliaires, flore diversifiée, abris pour animaux, limite du ruissellement et de l'érosion, épuration de l'eau...) et qu'elles participent aux équilibres naturels et à la biodiversité. Elles constituent un élément-clé du paysage auquel nous contribuons.

Le manque de temps et de main d'œuvre se fait sentir pour la gestion des bordures, des zones sous clôtures... Sans parler des coûts que cela engendre. Sur nos exploitations, le linéaire de bordures de champs est important : de 14 à 60 km par exploitation* (haies et bordures herbacées).

Nous avons pu calculer que le temps passé dans la gestion des haies, talus, bordures, représente au total de 24 à 48 jours par an*, jusqu'à 10 jours avec la débroussailleuse à dos autour des pâtures.

Dans nos élevages avec des troupeaux bovins, passer moins de temps à l'entretien sous les clôtures, c'est **développer des pratiques facilitant cet entretien**.

Claude Boschet,
responsable du groupe « Bordures de champs »

(*) CasDar « Les bordures de champ dans mon système d'exploitation » - 2014-2017

► L'entretien en bord de champ et en pied de haie ou talus vise à contrôler le développement de plantes « indésirables » vers les parcelles et sous les clôtures électriques.

Ces espaces de bordure, importants par leurs rôles agro-environnementaux, doivent pour autant être préservés. Ainsi, **l'entretien chimique est à proscrire**. Il doit être limité à des interventions sélectives, localisées sur les adventices à contrôler, à l'aide d'un matériel approprié.

Avec des pratiques d'entretien raisonnées, des haies continues ou des clôtures adaptées, il est possible de limiter les besoins ou les temps d'intervention, tout en bénéficiant des services rendus par les bordures.

GARDER DES HAIES BIEN GARNIES À LEUR BASE

L'ombrage et la mise en concurrence avec les espèces présentes dans la haie restreignent le développement des plantes à fort besoin de lumière, comme les ronces, les fougères, les prunelliers...

Ne pas réduire la largeur des haies à moins de 2 mètres, au risque de compromettre leur efficacité et leur état sanitaire.

Le reboisement de haies dégarnies peut se faire par plantation dans les trouées ou par régénération naturelle.

Le débroussaillage entre les arbres ou sur le haut du talus est donc inutile. L'épareuse ne doit pas non plus être utilisée sur les arbres.



Une haie dense, avec plusieurs strates est favorable à une flore herbacée plus facile d'entretien (moins d'adventices).



Limiter le débroussaillage aux flancs du talus pour laisser se développer les semis naturels dans les trouées

Pour restaurer des haies, vous pouvez faire appel en Bretagne, aux opérateurs Breizh Bocage de votre territoire.

FAIRE PÂTURER SOUS LE FIL SANS PIÉTINEMENT

L'entretien sous le fil par le pâturage, c'est simple et économique. De plus les animaux, particulièrement les bovins, façonnent la haie sur une hauteur d'environ 2 mètres.

Pour cela, la clôture électrique doit être placée à plus de 50 cm du sol pour laisser passer la tête d'un bovin. Il est important de maintenir une **distance de 80 cm à 1 m du cœur de la haie** pour éviter tout piétinement au pied des arbres et arbustes et conserver le couvert à la base. Les arbres ne doivent pas servir de supports de clôture.

Pour favoriser un pâturage homogène, il faut une pression de pâturage élevée (équivalente à 1 are/UGB/jour). Faire entrer le bétail dès que la hauteur d'herbe fait 10-15 cm à l'herbomètre pour conserver l'appétence (système de pâturage tournant).

Sur un talus, des **piquets inclinés** et un fil plus haut améliorent l'efficacité du pâturage (mais attention à ne pas trop s'approcher des arbres).



L'absence de clôture participe à la destruction de la haie et du talus (piétinement, absence de renouvellement naturel, déchaussement des arbres).



Avec des piquets inclinés bien positionnés, les vaches peuvent pâturer les flancs du talus sans endommager la haie.

ADAPTER LE TYPE DE CLÔTURE POUR LIMITER LES MANOEUVRES DUES AUX PIQUETS

► La clôture à déport latéral

Les piquets sont implantés dans l'axe de la haie, des tiges horizontales sont insérées en haut des piquets, perpendiculairement à la bordure. Ainsi, le fil électrique se trouve déporté de 1 à 1,3 m, ce qui permet le passage d'outils sous la clôture.

Cet aménagement convient bien pour des haies à plat, des lignes agroforestières intra-parcellaires ou encore le long d'un ruisseau.



La clôture à déport latéral permet d'utiliser le broyeur d'accotement sans être gêné par les piquets.

► La clôture High Tensile

Il s'agit d'une clôture permanente, réalisée avec du fil d'acier électrifié de gros diamètre (2,5 mm), fortement tendu.

Le fil est « élastique » et résistant à la rupture. L'espacement entre les piquets peut aller jusqu'à 20-25 mètres ce qui réduit le nombre de manœuvres et le temps d'entretien.

Le temps d'installation est plus long qu'avec la clôture classique, mais cette clôture est durable dans le temps (30 ans).



Les poteaux de tête et d'angle doivent être robustes et suffisamment enfoncés. On utilise par exemple des traverses de chemin de fer ou des poteaux à jambes de force.



Les tendeurs rotatifs et les ressorts de tension maintiennent la tension du fil. Des piquets en acier améliorent la longévité de la clôture.



RÉALISER UN ENTRETIEN MÉCANIQUE SANS MISE À NU DU SOL OU DU TALUS

Différents outils mécaniques facilitent l'entretien mécanique. Cependant, quel que soit l'outil, **il faut conserver une hauteur de coupe de 10 cm minimum**, l'herbe ne repoussera pas plus vite. En outre, la mise à nu du sol ou du talus, facilite l'installation d'adventices compétitives mais indésirables, comme les chardons, renouée des oiseaux, épilobe...

Épaveuse à rotor



Broyeur d'accotement



Broyeur satellite à ressort (appui sur piquet, puis retour)



Atouts

Bras (4-5 m) + rotor (1,2-1,8 m)
Permet de passer au-dessus de la clôture et de s'en éloigner

Facilité d'utilisation, simple et efficace
Moins coûteux que l'épaveuse

Pas de manœuvre pour éviter les piquets
Prix attractif
Adapté pour les piquets en bois

Contraintes

Besoin de maîtriser le bras
Entretien coûteux

Manque de polyvalence
Attention à la projection de pierres

Débit de chantier plus limité
Plus délicat si piquet PVC, bien positionner le broyeur

Coûts

À partir de 15 000 € HT

Autour de 7 500 € HT

À partir de 3 200 € HT
(+ 3 000 € HT si palpeur à la place du ressort)

Source : Fédération des CUMA Bretagne Ille Armor

Contactez la Chambre d'agriculture pour connaître l'existence de financements pour ce type d'outil mécanique.

Quelques règles à ne pas oublier

- Utiliser prioritairement les techniques alternatives aux produits phytosanitaires.
- Ne pas traiter avec des produits phytosanitaires à moins de 1 m des fossés.
- Une bande tampon de 5 m le long des cours d'eau est obligatoire en tout point : pas de fertilisation, ni traitement chimique ; Interdiction de fauche et broyage entre le 5 mai et le 15 juin.
- Depuis juillet 2017, une nouvelle carte des cours d'eau est à prendre en compte pour le respect des distances concernant les Zones Non Traitées (ZNT). Consultez le site de votre préfecture.
- A partir de 2018 : interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires sur les zones déclarées en SIE.

La clôture se connecte...

Le contrôle des clôtures électriques s'automatise. Un nouvel outil est expérimenté dans les fermes expérimentales de la Blanche Maison (dans la Manche) et de Trévarez (dans le Finistère) : un boîtier teste en continu la clôture et alerte l'éleveur sur son téléphone lorsqu'un défaut de courant est détecté.

Deux vivaces à maîtriser en prairies et sur les bordures

En été et automne, multiplier les interventions mécaniques affaiblit chardons et rumex.

Rumex



Broyage ou fauche avant l'apparition des hampes florales pour éviter la dissémination des graines.

En cas de forte pression, l'intervention chimique (amidosulfuron, thifensulfuron en cas de légumineuses ou metsulfuron méthyl en graminée pure) en localisé et en sève descendante à l'automne est le meilleur positionnement.

Chardon des champs



Broyage ou fauche au stade bouton floral, c'est à ce stade que les réserves racinaires sont les plus faibles. À l'inverse, en intervenant trop tôt au printemps (avril-mai), on favorise la multiplication végétative.

En cas de nécessité, 3 substances actives sont possibles pour un traitement localisé (metsulfuron méthyl, clopyralid et MCPA).



→ SITES INTERNET UTILES

- Site des Chambres d'agriculture de Bretagne en particulier le conseil cultures Bretagne : <http://www.chambres-agriculture-bretagne/synagri/conseil-cultures-bretagne>
- Portail de la protection intégrée des cultures <http://www.ecophytopic.fr/>
- Plan de modernisation des bâtiments et équipements en exploitation agricole http://www.bretagne.bzh/jcms/prod_346659/fr/modernisation-des-batiments-et-equipements-associes-des-exploitations-agricoles
- Les cartes des cours d'eau concernés par les ZNT pour chaque département sont accessibles sur les sites départementaux des services de l'État :
 - <http://www.cotes-darmor.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/L-eau/Cartographie-des-cours-d-eau-du-departement>
 - <http://www.finistere.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Police-de-l-eau/Inventaire-departemental-des-cours-d-eau-du-Finistere>
 - <http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-Risques-naturels-et-technologiques/L-eau/Cartographie-des-cours-d-eau-en-Ille-et-Vilaine>
 - <http://www.morbihan.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Eau/Rivieres-bassins-versants-et-zones-humides/Cartographie-des-cours-d-eau-Police-de-l-eau-mise-a-jour-mars-2017>

Document rédigé par les Chambres d'agriculture de Bretagne et dans le cadre de la déclinaison du plan Écophyto en Bretagne [mars 2018]

Contacts : Isabelle Sénégas - Stéphanie Montagne
Tél. 02 23 48 27 10

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan « Écophyto ».